catalogue du parc de matériel de la régie culturelle régionale

octobre 2014

Il est essentiel d'aider la création artistique, ainsi que la production et la diffusion. L'importance des projets éducatifs en direction des jeunes est à souligner. Ils doivent avoir la chance de découvrir, quel que soit leur milieu social, les diverses dimensions de la vie culturelle.

Les missions menées par la Régie Culturelle répondent aux objectifs régionaux de faciliter la mise en œuvre des initiatives d'un grand nombre d'acteurs culturels sur l'ensemble du territoire.

Bien connu de nos partenaires, le parc de matériel de Bouc-Bel-Air, dans les Bouches-du-Rhône, propose un soutien technique à de nombreuses manifestations. C'est cette volonté de proximité et d'égalité d'accès et de diffusion sur notre territoire qui a conduit à l'installation d'un parc relais à Saint-Laurent-du-Var. Il va pouvoir desservir les Alpes-Maritimes et l'Est-Var. Rappelons aussi le partenariat de la Régie avec le Centre de Ressources des Hauts-Pays Alpins de Veynes.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la culture fait partie de l'identité et de la vie régionales. Le dynamisme et la créativité dont font preuve les milieux artistiques animent le territoire et nourrissent le dialogue et le partage.

Michel VAUZELLE
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Parc Régional de Matériel de la Régie Culturelle Régionale à Bouc-Bel-Air (13) est un outil majeur dans le paysage culturel régional.

Doté d'équipements techniques professionnels, performants et polyvalents, il permet de développer des actions et des projets culturels de qualité, denses et diversifiés, en les rendant accessibles au plus grand nombre.

Le Président de la Région Michel Vauzelle a souhaité la mise en place de relais du Parc de Matériel en région, pour que tous les opérateurs culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur puissent bénéficier d'un tel outil.

Après Veynes (05) pour les départements alpins, la Régie Culturelle Régionale ouvre donc son Parc de Matériel de spectacle pour les Alpes-Maritimes et l'Est-Var, à Saint-Laurent-du-Var (06), aux portes de la Métropole niçoise.

Nous accompagnons et soutenons ainsi les projets culturels prioritairement des petites communes et des associations les plus modestes, qui pourront bénéficier de l'expertise, des conseils et des moyens techniques de la Régie Culturelle Régionale, à des tarifs modiques et symboliques de participation à l'entretien du matériel.

Avec cet équipement qui n'a pas d'équivalent dans les Alpes-Maritimes, LA RÉGIE poursuit son action en faveur d'un développement culturel équilibré de tous nos territoires et de l'accès à la culture pour tous.

Christine MIRAUCHAUX
Vice-Présidente à la Culture et au Patrimoine Culturel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Présidente de la Régie Culturelle Régionale



sommaire

mise à jour octobre 2014

SCHÉMA D'INSTALLATION D'UNE SONORISATION

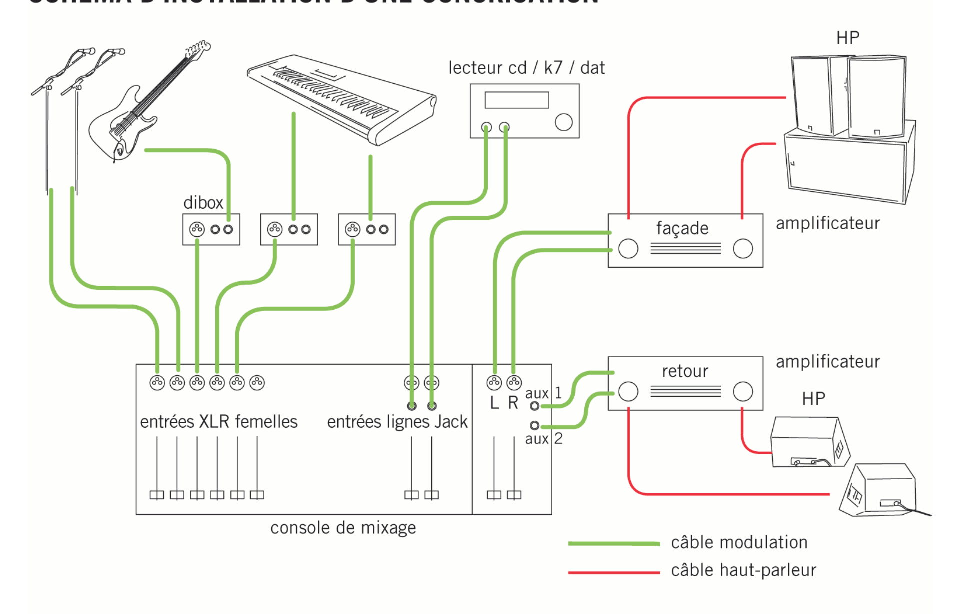


SCHÉMA D'INSTALLATION D'ÉCLAIRAGES

câble alimentation

arrivée électrique
380v
3 phases
neutre et terre

armoire de
distribution

prolongateur

prolongateur

ampli
lumière

télécommande
data

ou

télécommande
0/10v

pupitre de commande

contacts

DIRECTION TECHNIQUE

Philippe GALLI
p.galli@laregie-paca.com

CINEMA AUDIO VISUEL

Gilbert DELLI CARRI
Tél. 04 42 94 92 00 poste 105
cinema@laregie-paca.com

RESERVATION DE MATERIEL BOUC-BEL-AIR

Anne MONTILLOT
Tél. 04 42 94 92 00 poste 101
Fax 04 42 94 95 73
reservation@laregie-paca.com

RESERVATION DE MATERIEL ST-LAURENT-DU-VAR

Sébastien SANT
Imane OUMKEL
Tél. 04 92 12 64 00
reservation06@laregie-paca.com

PIANOS

Nordine MOKDAD (Desh)
Tél. 04 42 94 92 00 poste 158 ou 06 08 22 81 23
n.mokdad@laregie-paca.com

GRADINS

Norbert PEDRO
Tél. 04 42 94 92 00 poste 104
n.pedro@laregie-paca.com

ESPACES DE TRAVAIL
ESPACES EXTERIEURS

Marc GRISSONNANCHE
Tél. 04 42 94 96 44
accueil@laregie-paca.com



Route de Rans • Carrefour de la Malle
CD 60D • 13320 Bouc Bel Air

(Plan d'accès Bouc-Bel-Air : cf. page 48 et Saint-Laurent-du-Var : cf. page 49)



mode d’emploi

HORAIRES

Ouverture au public du lundi au vendredi
de **8h30 à 12h30** et de **13h30 à 17h00**
(Fermeture les samedis, dimanches et jours fériés)

L'ESPRIT ...

- les " tarifs " correspondent à une participation aux frais d'entretien et d'amortissement des matériels.
- les matériels fournis ne peuvent en aucun cas être prêtés à des tiers, ni être sous-loués.

...ET LA PRATIQUE

CONDITIONS D’ACCÈS

L’accès au service de LA RÉGIE est réservé exclusivement aux collectivités locales, aux établissements publics et aux associations loi 1901, œuvrant dans le sens de la création artistique, de la formation et d’animations **culturelles**.
Ce parc de matériel mutualisé est prioritairement à destination de petites communes, petites associations, compagnies amateurs.
Les manifestations sportives, cultuelles, politiques commerciales ou privées sont exclues.

PREMIÈRE DEMANDE

Les associations doivent déposer un dossier de demande d’utilisation comprenant :
- les statuts
- la déclaration au Journal Officiel
- la liste des membres du bureau : président, secrétaire, trésorier ainsi que leurs coordonnées (adresse, mail, téléphone, fax).
- une attestation d’assurance couvrant le matériel emprunté et un chèque de caution de la valeur du matériel (restitué après le règlement de l’avis des sommes à payer).

RÉSERVATION

Toute demande doit être effectuée au minimum 24 heures avant la sortie du matériel.

Rédigez au préalable la demande à l’aide du catalogue avec votre technicien. Pensez à préciser, s’il y a lieu :
- la capacité électrique, la longueur des câbles
- la compatibilité de votre propre matériel avec celui réservé.

La réservation doit obligatoirement s’accompagner de la fiche de renseignement dont vous trouverez un exemplaire en fin de catalogue (à photocopier ou télécharger sur le site).

Par fax, email ou par courrier :
Envoyez votre demande sur papier à en tête de la structure responsable de l’emprunt avec mention du siège social.

Cette demande doit comprendre :
- vos coordonnées, téléphone et télécopie de l'association, nom du responsable de l'emprunt
- lieu, date et intitulé de la manifestation
- votre numéro d'utilisateur à LA RÉGIE
- la date de retrait et celle de restitution
- la désignation et la quantité des articles commandés.

Sur place :
Pour toutes démarches, évitez les lundis et vendredis, jours chargés en mouvements de matériel. Venez avec une lettre à en tête de la structure, les chèques de règlement et de caution ou un bon de commande de la collectivité territoriale.

RÈGLEMENT

LA RÉGIE édite un bon de réservation qui vaut engagement de sa part sur la disponibilité du matériel.
Ce bon est adressé par courrier, fax ou mail au demandeur.
Les réservations ne sont considérées comme fermes et définitives qu'après réception :
- du double du bon de réservation daté, signé et annoté « bon pour accord »

Lors de la 1ère location ou à la création d'un compte usager, le règlement doit impérativement intervenir avant la sortie du matériel. Dans le cas contraire, celui-ci ne pourra vous être délivré.
Le règlement se fait à l'enlèvement du matériel.

Un avis des sommes à payer est établi au retour du matériel. Il tient compte du matériel effectivement enlevé.
En cas de sinistre, le matériel sera facturé au prix de la valeur de remplacement ou des frais de remise en état.
En cas de non-retour du matériel dans les délais de réservation, votre tarif de mise à disposition sera majoré en fonction des jours supplémentaires.
En cas de problème veuillez nous prévenir par téléphone le plus rapidement possible.

UTILISATION

L'immobilisation minimum est d'une journée.
Le tarif est dégressif (cf. tableau page 6) pour l'ensemble du matériel du parc, sauf pour les podiums et pianos.
L'enlèvement et le transport du matériel sont à la charge de l'emprunteur. Lors de l'enlèvement et du retour du matériel, **l'emprunteur doit prévoir le personnel suffisant à sa manutention ainsi qu'un véhicule fermé approprié**.
Le rangement du matériel doit être effectué dans un local sécurisé et un gardiennage sur le site du spectacle doit être assuré.

L'emprunteur se conforme aux instructions des régisseurs de LA RÉGIE quant au maniement du matériel ; il doit se soumettre à tous les contrôles prévus à l'enlèvement et au retour.
La responsabilité de LA RÉGIE ne saurait être engagée en cas de non fonctionnement des appareils loués pour cause d'adjonction de matériel non compatible ou de mauvaise installation.
L'utilisateur qui aurait décelé un **dysfonctionnement** ou aurait **endommagé** le matériel, de son fait ou non, **doit le signaler et être présent à la restitution.**

RESPONSABILITÉS

L'utilisateur en qualité de dépositaire **assume l'entière responsabilité du matériel dès la prise en charge en nos locaux et jusqu'à sa restitution.**
Toute installation provisoire devra respecter les normes, décrets et lois en vigueur et être réalisée par du personnel compétent et dûment habilité.
L'utilisateur engage sa responsabilité civile pendant tout le temps d'utilisation du matériel.
Il lui appartient de contracter toutes les assurances utiles et d'être en mesure d'en justifier avant l'enlèvement. Il doit assurer le matériel pour sa valeur de remplacement neuf. L'assurance doit notamment couvrir les risques de vol, perte ou détérioration quelle qu'en soit la cause (responsabilité civile, ...).

Le matériel est la propriété de LA RÉGIE, à ce titre il est insaisissable par les tiers et l'utilisateur n'a **pas le droit de le céder ou le sous-louer**. Il ne doit apporter aucune modification superficielle ou substantielle au matériel.
« Ce matériel ne peut en aucun cas servir à des manifestations à caractère politique, commercial, religieux, sportif ou privé. » (Délibération n°01-009 du 20/02/01)
L'utilisateur doit se préoccuper d'avoir les autorisations nécessaires pour l'utilisation des émetteurs HF, audio vidéo et radio, etc.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Les prix sont indiqués hors taxes (HT). La TVA applicable est de 20%.
Les tarifs correspondent strictement au coût d'entretien du matériel. A cet égard, aucune gratuité ne peut être accordée.

FORMATION & CONSEIL

Le parc de matériel de la Régie Culturelle Régionale est en constante évolution. Et nos usagers de plus en plus nombreux.

La mise en œuvre du matériel scénique, son et lumière, parfois complexe, nécessite un minimum de formation pour des raisons de sécurité et pour éviter les mauvaises manipulations. C'est pourquoi nous avons souhaité, à l'attention des amateurs, ou des professionnels débutants d'associations ou de collectivités, mettre en place des formations, en collaboration avec l'ISTS (Institut Supérieur des Techniques du Spectacle).

TABLEAU DES COEFFICIENTS

La participation aux frais tient compte de la durée de l'emprunt, de la quantité de matériel emprunté et du type de matériel. Un barème dégressif (coefficient multiplicateur) est appliqué au-delà d'une journée de prêt.

Jours	Lumière / Son	Gradin	Podium
1	1	1	1
2	0,75	0,7	1
3	0,74	0,6	1
4	0,73	0,55	1
5	0,72	0,52	1
6	0,71	0,5	1
7	0,7	0,489	1
8	0,69	0,475	1
9	0,68	0,466	1
10	0,67	0,46	1
11	0,66	0,454	1
12	0,65	0,45	1
13	0,64	0,446	1
14	0,63	0,442	1
15	0,62	0,44	1
16	0,61	0,437	1
17	0,6	0,435	1
18	0,59	0,433	1
19	0,58	0,431	1
20	0,57	0,43	1
21	0,56	0,428	1
22	0,55	0,427	1
23	0,54	0,426	1
24	0,53	0,425	1
25	0,52	0,424	1
26	0,51	0,423	1
27	0,5	0,422	1
28	0,5	0,421	1
29	0,5	0,421	1
30	0,5	0,42	1

Exemples de calcul

- une réservation de matériel « lumière », du jeudi au lundi, représente trois jours d'immobilisation. Pour une participation journalière de 60 €.
Le montant total de la participation est de : 60 x 3 = 180 € à laquelle s'applique un coefficient de 0,74 soit 180 x 0,74 = 133,20 €

- une réservation de podium ou de caddie du vendredi soir au lundi matin représente deux jours d'immobilisation pour une participation journalière de 15 €.
Le montant total de la participation est de : 15 x 2 = 30 €
cœfficient 1 soit 30 x 1 = 30 €

matériel scénique

Avant tout montage en intérieur ou extérieur, une demande d'autorisation devra être faite auprès du maire de la commune concernée.
Il est toutefois indispensable de prendre en compte quelques mesures de sécurité :
- vérification de la nature du sol ou de la dalle,
- protection contres les risques d'incendie,
- conditions d'accès du public,
- issues de secours.

Veillez à appliquer les textes législatifs relatifs à ce matériel.

Le matériel scénique étant très volumineux, un véhicule adapté (et fermé de type utilitaire, pour le matériel son et lumière) est nécessaire.
Attention également au problème de poids !
Prévoir un gardiennage sur le site du spectacle (vol, détérioration).

Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.

Pour la réussite de votre spectacle, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

TRIBUNES, GRADINS, PODIUMS

TAPIS DE DANSE

PONTS

TRIBUNES, GRADINS, PODIUMS

>>> Ce qu'il faut savoir

Tribunes, gradins
Avant leur installation, il est nécessaire d'établir un cahier des charges spécifiant les points suivants :
- type d'activité prévue
- nombre de places souhaitées
- position des dégagements
- accès des spectateurs par l'avant, par l'arrière, ou par les deux origines
- un plan à l'échelle du site avec positionnement du gradin
- montage en intérieur ou en extérieur
- planéité du sol, très importante, en particulier dans les lieux extérieurs
- nature du sol sur lequel sera monté le gradin (asphalte, terre battue, pelouse, pavés, plancher, béton)
- type d'ERP selon le règlement de sécurité
- type de sièges souhaités (ex : coque ou banc)

Les dessous des gradins ne peuvent servir d'endroit de stockage.
Ils doivent êtres rendus inaccessibles par des cloisons de catégorie M3 minimum ou par un grillage métallique.

Podiums
- précisez, lors de votre réservation, les dimensions et la hauteur que vous entendez donner à votre podium, des escaliers et des garde-corps sont fournis sur demande
- veillez à asseoir le plateau sur un sol stabilisé, le plus régulier possible.

En effet, si les vérins qui équipent le piétement permettent de rattraper de légères inégalités (10 cm maximum), ils ne peuvent être utilisés pour compenser une pente trop importante.
- il est interdit de surcharger ou de faire évoluer un véhicule sur le podium.

Charge maximale = 500 kg/m^2.
- il est également interdit de clouer, visser, peindre ou faire du feu sur le podium
- le podium n'est pas homologué pour recevoir une charge autre que celle des artistes et leur matériel
- montage avec une clé Alen de 8mm

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
TRIBUNES, GRADINS			
SIEGE TRIBUNE COQUE PLASTIQUE (prix à la place)	COQUE	1,00	99,09
SIEGE TRIBUNE COQUE PLASTIQUE (prix à la place)	COQUEREVO	1,00	99,09
BARRE DE 4 CHAISES	CHAISEREVO	1,00	99,09

PODIUMS

GARDE-CORPS POUR PODIUM SAMIA 1 m linéaire	GARDECORPS	0,98	98,00
PODIUM SAMIA 1 m X 1 m	POD1X1	3,05	304,90
PODIUM SAMIA 2 m X 1 m	PODIUM	2,04	203,85
ESCALIER POUR PODIUM 2 OU 4 MARCHES	ESCAPOD	2,50	250,00
RAMPE D'ESCALIER 4 MARCHES	RAMPE	0,98	98,00
PODIUM SAMIA PENTOGRAPHE 2 m X 1 m	PODPAC	3,37	336,42

Pieds en tubes de 20, 40, 60, 80 cm et verrins fournis à la demande.

TAPIS DE DANSE

>>> Ce qu'il faut savoir

Le tapis de danse au service d'une discipline précise, il ne constitue en aucune façon un élément de décor de la scène.
- il est composé de lés noirs tenant au sol par leur propre poids et fixés entre eux par des bandes adhésives noires fournies
- ne l'installez que sur une scène parfaitement propre à la surface unie et plane
- il est interdit de marcher sur ce tapis avec des chaussures
- les tapis sont livrés par caisse de deux lés : poids 69 kg/caisse.
- le scotch noir nécessaire à l'installation du tapis est fourni au moment de sa mise à disposition.

Attention !
Ne pas utiliser d'autre adhésif que celui préconisé.
L'utilisation d'agrafes ou autres moyens de fixations est formellement interdite ainsi que toute découpe.
Toute détérioration sera facturée.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
TAPIS DE DANSE NOIR L 9 m X 1,5 m	TAPIS	6,40	220,65
ROULEAU SCOTCH NOIR POUR TAPIS DE DANSE	SCOTCHTAP	0	3,00

PONTS

>>> Ce qu'il faut savoir

Destiné à recevoir des éléments de décors et à supporter rideaux et projecteurs, le matériel proposé permet de réaliser un ou plusieurs ponts, ou un « grill »technique constitué d'éléments de poutres triangulées en aluminium.
- chaque demande doit faire l'objet d'une étude et d'un devis particulier, étant donné l'extrême variété des possibilités de montage.
- ce matériel doit obligatoirement être mis en place par un technicien compétent.

PONTS 300 ALU CARRE

POUTRE PONT ALU /290 CARREE 0,50 m	PON290050	0,62	62,00	Longueur maxi = 16 m
POUTRE PONT ALU /290 CARREE 1 m	PON290100	0,77	77,00	
POUTRE PONT ALU /290 CARREE 2 m	PON290200	1,39	139,00	Charge répartie maxi = 39 kg/ml
TE 3 DIRECTIONS	TEPON290	1,18	118,00	
ANGLE 90 ° 2 DEPARTS	ANGLPON290	0,84	84,00	Charge ponctuelle maxi = 314 kg
KIT JONCTION	KITPON290	0,20	20,00	
PLATINE EMBASE LOURDE ACIER DIAM 0,80	PLATINE 290	2,45	244,50	

PONTS 300 ALU TRIANGULE

POUTRE DE PONT ALU 30 cm L 0,7 m	POUPON307	1,93	193,00	Longueur maxi = 16 m
POUTRE DE PONT ALU 30 cm L 1,4 m	POUPON314	2,45	245,00	
POUTRE DE PONT ALU 30 cm L 2,1 m	POUPON321	2,84	284,00	
POUTRE DE PONT ALU 30 cm L 2,8 m	POUPON328	3,45	345,00	Charge répartie maxi = 27 kg/ml
ANGLE 90°	ANGLPON3	2,87	287,00	
PLATINE ACIER POUR TOTEM UNIQUEMENT	PLATINE300	2,49	248,50	Charge ponctuelle maxi = 240 kg
TRIANGLE DE SUSPENSION	SUSP300	0,27	26,60	
TE TROIS DIRECTIONS	TEPON3	3,40	339,50	
CROIX 4 DIRECTIONS	XPON3	3,78	378,00	
PLATINE ACIER PONT 300 MM ALU / DIAM 0,98	PLATINE300	2,49	248,50	

PONTS 500 ALU TRIANGULE

POUTRE DE PONT ALU 50 cm L 0,7 m	POUPON07	4,58	457,35	
POUTRE DE PONT ALU 50 cm L 1,4 m	POUPON14	5,80	579,31	
POUTRE DE PONT ALU 50 cm L 2,1 m	POUPON21	6,71	670,78	
POUTRE DE PONT ALU 50 cm L 2,8 m	POUPON28	7,70	769,87	
POUTRE DE PONT ALU 50 cm L 2,8 m	POUPON28F	7,70	769,87	
GOUPILLES POUR PONT ALU 50 CM	GOUPILLES	0,07	7,62	Longueur maxi = 16 m
TETE DE PIED	TETPON	4,88	487,84	
ANGLE 90°	ANGLPON	4,73	472,59	
TE TROIS DIRECTIONS	TEPON	5,87	586,93	Charge répartie maxi = 46 kg/ml
CROIX 4 DIRECTIONS	XPON	7,78	777,49	
POUTRE PLANE 3 m	POUPL3	4,58	457,35	
POUTRE PLANE 6 m	POUPL6	6,87	686,02	Charge ponctuelle maxi = 400 kg
PLATINE ACIER POUR TOTEM UNIQUEMENT	PLATINE500	2,49	248,50	

éclairage

Toute installation électrique provisoire devra être réalisée par un technicien compétent et dûment habilité. Elle devra faire l'objet d'un contrôle de la part d'un organisme agréé.

Conseils utiles
- n'effectuez aucune réparation sans consultation de LA RÉGIE
- en cas de réparation, modification ou démontage, les travaux devront être effectués par une personne habilitée
- prévenez le personnel technique de LA RÉGIE des réparations nécessaires au retour du matériel
- la fragilité du matériel d'éclairage nécessite un véhicule adapté et fermé.
- prévoir un gardiennage sur le site du spectacle (vol, détérioration)

Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Les chargements, montages et démontages doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.
Pour la réussite de votre spectacle, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

PROJECTEURS & ACCESSOIRES

PUPITRES

AMPLIS LUMIÈRES

TÉLÉCOMMANDES

JEUX D'ORGUE

ARMOIRES DE PUISSANCE

CÂBLES

MULTIPAIRES

PIEDS DE PROJECTEURS

PROJECTEURS & ACCESSOIRES

>>> Ce qu'il faut savoir
Nous vous proposons un éventail de projecteurs traditionnels, chaque appareil ayant une fonction spécifique et des qualités particulières. Un régisseur saura vous renseigner et vous guider dans votre choix.
- tous les projecteurs sont équipés d'un câble d'alimentation, d'un câble de sécurité, d'une lampe testée à chaque départ et retour, et d'un porte-filtre. Pensez à prévoir le crochet si vous en avez l'utilité
- veillez à ne manipuler les projecteurs qu'une fois refroidis
- les lampes manquantes ou hors d'état seront facturées, ainsi que toutes pièces détériorées ou perdues
- au retour du matériel, le câble d'alimentation des projecteurs doit être correctement roulé, le crochet démonté, la carcasse exempte de gaffeur aluminium et autre occultant
- ne jamais installer les projecteurs dans un dégagement et faire un balisage visible
- les projecteurs sont équipés pour recevoir des porte-filtres permettant d'installer une gélatine qui modifie la couleur de la lumière. Cependant LA RÉGIE ne fournit pas de gélatine
- protéger les projecteurs des intempéries : ils sont en métal, mais ne sont pas inaltérables. Ils sont pourvus de mécanismes, lentilles et lampes très fragiles et sont à transporter avec précaution.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
PROJECTEURS PLAN CONVEXE			
HALLOGENE 500 W	PCH500	1,51	150,92
HALLOGENE 650 W	PCH650	2,62	261,15
HALLOGENE 1000 W	PCH1000	3,06	305,05
HALLOGENE 2000 W	PCH2000	5,58	557,96
PROJECTEURS DÉCOUPE			
DECOUPE ULTRA COURTE 1000 W 53°	DC613SX	8,14	814,00
DECOUPE 1000 W 16/43°	DC614	4,41	440,22
DECOUPE LONGUE 2000 W 6,5/12°	DC710	6,92	691,36
DECOUPE ULTRA COURTE 2000 W 53°	DC713SX	10,00	1000,00
DECOUPE COURTE 2000 W 15/38°	DC714	12,20	1 219,59
PROJECTEURS HORIZIODE			
SYMETRIQUE 500 W ETANCHE	HZ500E	0,39	38,11
ASYMETRIQUE 500 W	HZA500	1,30	129,58
SYMETRIQUE 1000 W ETANCHE	HZ1000E	0,92	91,47
SYMETRIQUE 1000 W	HZ1000	1,36	135,68
ASYMETRIQUE 1000 W	HZA1000	2,60	259,16
BASSE TENSION			
PROJECTEUR BASSE TENSION 250 W	BT250	2,76	275,02
PROJECTEUR BASSE TENSION 500 W	BT500	5,34	533,57
RAMPE BT JULIAT 2250 W	HERSEBT	3,05	304,90
SVOBODA 2250 W	SVO	12,96	1 295,82
PROJECTEUR LED			
PROJECTEUR LED RGB 52 W SHOWTEC	SPECTRAL	2,47	247,00
PROJECTEUR LED 48 X 3W RVBW 180 W STARWAY	TOURCOLOR	5,63	563,00
PROJECTEUR HORIZ. LED 7 COUL. 144 W ETC	VIVID	11,89	1188,24

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
PROJECTEURS PAR			
PAR 38 120W « BOITE NOIRE »	BOITENOIRE	0,46	45,12
PAR 36 30W	F1	0,10	9,15
PAR 56 220V 300 W 220V	PAR56	0,76	76,00
PAR 64 220V 220V/1000 W ETROIT CP60	PAR220E	0,76	76,00
PAR 64 220V 220V/1000 W MEDIUM CP61	PAR220M	0,76	76,00
PAR 64 220V 220V/1000 W LARGE CP62	PAR220L	0,76	76,00
POURSUITES			
POURSUITE BT HALOGENE 400 W	PTE400	13,73	1 372,04
POURSUITE HMI 575 W	PTE575	32,05	3 204,33
POURSUITE HMI 1200 W	PTE1200	51,23	5 122,29
PROJECTEURS DIVERS			
PROJECTEUR CONTRE-JOUR 1000 W	CJ1000	1,98	197,42
ACCESSOIRES PROJECTEURS			
CROCHET AVEC PLAQUETTE POUR PROJECTEUR	CROCHET	0,10	10,00
IRIS NU POUR DECOUPE SERIE 600	IRIS	0,99	98,33
PORTE GOBO POUR DECOUPE SERIE 600	POGOBO	0,21	20,49
IRIS NU POUR DECOUPE SERIE SX	IRISSX	0,99	98,33
PORTE GOBO POUR DECOUPE SERIE SX	POGOBOSX	0,18	17,53
VOLET 4 FACES POUR PCH 1000	VOLET1000	0,42	41,62
VOLET 4 FACES POUR PCH 650	VOLET650	0,39	38,11

PUPITRES, AMPLIS LUMIÈRE, TÉLÉCOMMANDES, JEUX D'ORGUE

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
PUPITRES			
6 CIRCUITS 1 PREP. MANUELLE 0/10V	PJO61	0,32	31,60
6 CIRCUITS 1 PREP. MANUELLE DMX	PJO61D	0,32	31,60
12 CIRCUITS 2 PREP. MANUELLES 0/10V	PJO122	3,82	381,12
24 CIRCUITS 2 PREP. MANUELLES + TEMPO 0/10V	PJO242	9,46	945,18
24 CIRCUITS 2 PREP. MAN + TEMPO 0/10V ET DMX	PJO242D	9,46	945,18
12 CIRCUITS A MEMOIRE DMX ET 0/10V	PJOXL12	11,60	1160,00
12/24 CIRCUITS A MEMOIRE ALCORA DMX	ALCORA12/24	8,25	825,00
PUPITRE JEU D'ORGUE ELARA ZERO88	ELARA 12/24	8,25	825,00
24 CIRCUITS A MEMOIRE DMX ET 0/10V	PJOXL24	16,60	1660,00
48 CIRCUITS A MEMOIRE DMX ET 0/10V	SIRIUS48	45,74	4 573,47
48 CIRCUITS A MEMOIRE ETC DMX	PETC2448	80,57	8 056,32
120 CIRCUITS AVAB PRESTO DMX	PRESTO	64,88	6 488,00
PUPITRE JEU D'ORGUES 24/48	FATFROG	35,49	3548,67
PUPITRE JEU D'ORGUES 48 C. + 24 ASSERVIS	SMARTFADEML	16,83	1682,35

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT

LUMIÈRE TECHNICIEN

FLEXIBLE 21V XLR 38 POUR CONSOLE PJOXL 12/24, SIRIUS, FATGROG	LAMPELIGHT	0,58	57,47

LUMIÈRE / GRADATEUR

ALPHA 6 X 2 KW 0/10V	ALUM62	10,98	1 097,63
DIGI IV 6 X 3 KW 0/10V DMX	ALUM63D	18,30	1829,39
DIGI IV 3 X 5 KW 0/10V ET DMX	ALUM35D	23,27	2 326,37

CABLES TÉLÉCOMMANDES 0/10V

6 CIRCUITS 10 m	TCOM610	1,53	152,45
6 CIRCUITS 20 m	TCOM620	2,29	228,67
6 CIRCUITS 50 m	TCOM650	3,82	381,12
12 CIRCUITS 25 m	TCOM1225	1,91	190,56
12 CIRCUITS 50 m	TCOM1250	3,82	381,12
12/2 X 6 CIRCUITS 50 m	TCOM12650	3,82	381,12
24/2 X 12 CIRCUITS 5 m	TCOM24125	1,53	152,45
24/2 X 12 CIRCUITS 50 m	TCOM241250	3,82	381,12
24 CIRCUITS 25 m	TCOM2425	2,44	243,92
24 CIRCUITS 50 m	TCOM2450	4,88	487,84

CABLES DATA FICHE XLR 5 POINTS

1 mètre FICHE XLR / 5 BROCHES M/F	TCOMDATA1M	0,17	16,77
5 mètres FICHE XLR / 5 BROCHES M/F	TCOMDATA5M	0,25	24,39
10 mètres FICHE XLR / 5 BROCHES M/F	TCOMDATA10	0,31	30,49
20 mètres FICHE XLR / 5 BROCHES M/F	TCOMDATA20	0,61	60,98
50 mètres sur touret FICHE XLR / 5 BROCHES M/F	TCOMDATA50	1,68	168,00
ADAPTATEUR DATA 3B MALE 5B FEMELLE	TCOMDATA3/5	0	9,31
ADAPTATEUR DATA 5B MALE 3B FEMELLE	TCOMDATA5/3	0	8,61

BOITIERS DE LIAISON TÉLÉCOMMANDE

6/2 X 3 CIRCUITS	BL623	1,53	152,45
6 CIRCUITS ENTREE/SORTIE	BL66	1,53	152,45
12/2 X 6 CIRCUITS	BL11226	1,53	152,45
12 CIRCUITS ENTREE/SORTIE	BL1212	1,53	152,45
24/2 X 12/4X6 CIRCUITS	BL12421246	3,05	152,45
24/2 X 12 CIRCUITS	BL124212	1,53	152,45
24/2 X 12/2 X 6 CIRCUITS	BL12421226	3,05	304,90
2 X 24 CIRCUITS ENTREE/SORTIE	BL22424	2,29	228,67
24 CIRCUITS ENTREE/SORTIE	BL2424	1,53	152,45
BOITIER TRANSCODEUR AVAB/ DMX	HERMES	6,10	609,80
SPLITTER DMX BUFFEREXEN	BUF	10,68	1 067,14
BOITIER DEMULTIPLEXEUR AVAB 0/10V 120 CIRCUITS	DEMUX	7,63	762,25
BOITIER DEMULTIPLEXEUR DMX 0/10V 24 CIRCUITS	DEMUX24	7,63	762,25

JEUX D’ORGUE

>>> Ce qu’il faut savoir

Un jeu d’orgue est un ensemble d’appareils permettant de moduler la lumière depuis le noir jusqu’au plein feu, soit par circuit, soit sur la totalité des circuits.
Equipé de préparations, il permet l’enchaînement plus ou moins rapide des effets grâce à la présélection des circuits affectés à leur réalisation.
- il se compose d’un câble d’alimentation, d’un bloc de puissance, d’un câble de télécommande et d’un pupitre
- la mise en œuvre de certains jeux d’orgues, plus évolués, nécessite des compétences particulières. Demandez conseil à nos techniciens
- le branchement des jeux d’orgues au réseau électrique nécessite la présence d’un électricien compétent et habilité.

JEU D’ORGUE COMPLET

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
JEU D’ORGUE COMPLET 3 CIRCUITS 1 KW	JO311	3,87	386,07
JEU D’ORGUE COMPLET 3 CIRCUITS 1 KW PRISE DAT	JO311D	3,87	386,07

ARMOIRES DE PUISSANCE, CÂBLES

>>> Ce qu'il faut savoir

Le réseau de distribution électrique, depuis les gradateurs jusqu'aux projecteurs, est réalisé au moyen de multipaires (câbles comportant plusieurs circuits) et de prolongateurs simples. Sa constitution est liée à l'implantation des projecteurs (plans de feux) et de leur mise en service au cours du spectacle (conduite).
- aucun câble ne doit être accessible au public
- toute installation provisoire devra être réalisée par un technicien compétent habilité et fera l'objet d'un contrôle par un organisme agréé
- l'installation doit impérativement comporter une protection générale par différentiel en amont du branchement d'alimentation
- lors d'un branchement électrique volant, vérifiez la section du câble d'alimentation, la bonne marche du système de protection et de coupure, respectez le code couleurs. Testez toujours avant de mettre sous tension, chaque installation :
- enroulez correctement les câbles et scotchez-les avant leur restitution
- les câbles de télécommande sont fragiles ; disposez-les de façon à les protéger
- évitez d'arracher les prises en tirant sur les câbles
- ne démontez sous aucun prétexte les prises, branchements ou borniers sous tension
- le câblage utilisé doit au minimum être de catégorie « C2 »(type HO7 NRF, norme NFC 32-070).

BOITIERS SECTEUR

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
B.S. MONO ENTREE 16A / 4 SORTIES 16A	BSEC16	0,89	89,00
B.S. MONO ENTREE P17 32A / 4 SORTIES 16A	BSEC3216	3,10	310,00
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 32A / 3 SORTIES P17 32A MONO	BSEC32T32M	6,34	634,00
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 32A / 6 SORTIES 16A MONO	BSEC32T16	6,15	615,00
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 63A / 3 SORTIES 32A MONO/1 SORTIE 32A TRI/2 SORTIES 16A	BSEC633216	8,00	800,00
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 63A / 2 SORTIES P17 32A TRI	BSEC6332T	9,00	900,00
B.S. TRIPHASE ENTREE MARECHAL 90A / 2 SORTIES P17 63A TRI	BSEC9063	8,00	800,00
B.S. TRIPHASE ENTREE MARECHAL 90A / 4 SORTIES P17 32A TRI	BSEC9032	14,49	1 448,27
B. D'ALIM. DIFF. 125A / SORTIES TRI 4 X 32A, 2 X 63A, 2 X 90A + MONO 32A + 16A	BAD125P	22,87	2 286,74
B. D'ALIM. DIFF. 250A / SORTIES TRI 90,63,32A + MONO 32A ET 16A	BAD250P	38,12	3 811,23
BOITIER RACCORD BORNIER SIMPLE	BR	1,53	152,45

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
CÂBLES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE			
3 X 4 mm2 10 m P17 / P17 32A MONO	AL30410	1,53	152,45
3 X 4 mm2 20 m P17 / P17 32A MONO	AL30420	3,05	304,90
3 X 6 mm2 5 m P17 32A / ECLATE	AL306ECL	0,60	60,00
3 X 6 mm2 10 m P17 / P17 32A	AL30610	0,80	79,34
3 X 6 mm2 20 m P17 / P17 32A	AL30620	1,28	128,00
3 X 6 mm2 50 m P17 / P17 32A	AL30650	2,50	250
3 X 10 mm2 50 m P17 / P17 32A MONO	AL31020	4,00	400,00
5 X 6 mm2 5 m P17 32A / ECLATE	AL506ECL	0,73	72,87
5 X 6 mm2 5 m P17 / P17 32A	AL50605	0,73	72,87
5 X 6 mm2 10 m P17 / P17 32A	AL50610	1,02	101,44
5 X 6 mm2 25 m P17 / P17 32A	AL50625	1,65	164,07
5 X 6 mm2 50 m P17 / P17 32A TRI	AL50650	3,30	330,00
5 X 16 mm2 5 m P17 63A ECLATE	AL516ECL	1,40	140,00
5 X 16 mm2 5 m P17 / P17 63A	AL51605	1,68	167,79
5 X 16 mm2 10 m P17 / P17 63A	AL51610	2,52	251,52
5 X 16 mm2 25 m P17 / P17 63A	AL51625	4,50	450,00
5 X 16 mm2 50 m P17 / P17 63A	AL51650	9,00	900,00
5 X 25 mm2 5 m MARECHAL 90A ECLATE	AL525ECL	4,26	426,00
5 X 25 mm2 5 m MARECHAL / MARECHAL 90A	AL52505	5,76	576,00
5 X 25 mm2 10 m MARECHAL / MARECHAL 90A	AL52510	7,36	736,00
5 X 10 mm2 45 m ECLATE / ECLATE	AL51045ECL	3,60	360,00
5 X 10 mm2 85 m ECLATE / ECLATE	AL51085ECL	6,80	680,00
5 X 16 mm2 50 m ECLATE / ECLATE	AL51650ECL	8,77	876,40
5 X 16 mm2 55 m ECLATE / ECLATE	AL51655ECL	9,70	970,00
5 X 16 mm2 70 m ECLATE / ECLATE	AL51670ECL	12,66	1266,00
5 X 16 mm2 80 m ECLATE / ECLATE	AL51680ECL	14,85	1485,00
4 X 25 mm2 25 m ECLATE / ECLATE	AL42525ECL	3,75	375,00
5 X 25 mm2 50 m ECLATE / ECLATE	AL52550ECL	12,91	1290,52
5 X 25 mm2 45 m ECLATE / ECLATE	AL52545ECL	11,60	1160,00
5 X 35 mm2 35 m ECLATE / ECLATE	AL53535ECL	9,08	907,20
5 X 35 mm2 45 m ECLATE / ECLATE	AL53545ECL	11,67	1166,40
4 X 70 mm2 12 m ECLATE / ECLATE	AL47012ECL	4,72	471,60

CÂBLES, MULTIPAIRES, PIEDS, ACCESSOIRES

>>> Ce qu'il faut savoir

Les projecteurs peuvent être fixés sur des barres au moyen de crochets ou sur des pieds. Ces pieds peuvent recevoir, pour les petits, 2 projecteurs maximum (h 2,10 m) et pour les plus grands, 5 projecteurs maximum (h 2,70 m ou h 3,75 m si l'on utilise une rallonge).
Les Levlux (h 5,40 m) peuvent porter jusqu'à 12 projecteurs.

Conseils utiles
- il est prudent de haubaner et de lester
- rendre les haubans parfaitement visibles
- ne jamais enlever les stabilisateurs et les rendre visibles
- aucune installation dans des dégagements ou devant une issue de secours
- dans le cas d'une installation dans le public (déconseillée), rendre visibles les stabilisateurs.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT H.T	
PROLONGATEURS ÉLECTRIQUES				
3 X 1,5 mm2 BRETELLE 110V – P17 16 A 220 V	BRETELLE	0,23	22,87	
3 X 2,5 mm2 1 m 16A DOUBLE FICHE FEMELLE	PR1M	0,16	15,24	
3 X 2,5 mm2 5 m 16A DOUBLE FICHE FEMELLE	PR5M	0,25	24,40	
3 X 2,5 mm2 10 m 16A DOUBLE FICHE FEMELLE	PR10	0,35	34,58	
3 X 2,5 mm2 20 m 16A DOUBLE FICHE FEMELLE	PR20	0,55	54,98	
3 X 2,5 mm2 10 m – P17 110 V	PR11010	0,26	25,15	
3 X 2,5 mm2 5 m – P17 110 V	PR1105	0,23	22,87	
MULTIPAIRES ÉLECTRIQUES				
2 CIRCUITS X 2,5 mm2 10 m 16A	MTP210	1,07	106,71	
2 CIRCUITS X 2,5 mm2 20 m 16A	MTP220	1,27	127,00	
3 CIRCUITS X 2,5 mm2 20 m 16A	MTP320	1,90	190,00	
PIEDS DE PROJECTEURS				
PIED TE-074 VMB, CHARGE Max. 200Kg, Haut. Max. 5,4 m	LEVLUX	12,03	1 202,06	
BARRE D'ACCOUPLEMENT POUR LEVLUX CAPACITE 12 PROJOS MAX	BARRELUX	0,54	53,36	
BARRE D'ACCOUPLEMENT POUR PONT DE 200 ACIER POUR LEVLUX	BARRELP2	0,46	45,73	
BARRE D'ACCOUPLEMENT POUR PONT DE 300 ACIER POUR LEVLUX	BARRELP3	0,77	76,22	
BARRE D'ACCOUPLEMENT POUR PONT DE 300/500 ALU POUR LEVLUX	BARRELP5	0,77	76,22	
PIED DE PROJECTEUR PETIT MODELE Haut. Max. : 2,20 m	PDPP	1,29	128,06	Charge maxi = 60 kg
PIED DE PROJECTEUR GRAND MODELE Haut. Max. : 3 m	PDCRM	1,64	164,00	Charge maxi = 60 kg
BARRE D'ACCOUPLEMENT POUR PDCRM MAX 5 PROJECTEURS	BARREC	0,23	22,87	
SOCLE POUR PROJECTEUR	TIBIA	0,31	30,18	

sonorisation

Le parc de matériel de LA RÉGIE propose des ensembles amplificateurs-enceintes cohérents pouvant s'additionner les uns aux autres et s'adapter le plus efficacement possible aux divers spectacles et lieux. La plus grande partie du matériel proposé peut être utilisée sans grande difficulté, à condition de prendre quelques précautions élémentaires. Certains systèmes de son, par contre, nécessitent l'intervention d'un ingénieur du son professionnel, garant de la qualité de la sonorisation et de la sécurité de ce matériel fragile et très onéreux. Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant. Pour la réussite de votre spectacle, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

Conseils utiles
- le matériel de sonorisation est fragile : manipulez-le avec précaution et protégez-le, comme tout matériel électronique, de la chaleur, de l'humidité, du rayonnement solaire et de la poussière. Pour son transport, prévoyez un véhicule adapté et fermé
- prévoir un gardiennage sur le site du spectacle
- penser à vérifier l'adéquation de la puissance requise par les appareils de sonorisation et du branchement électrique fourni
- tenez compte des contraintes acoustiques du lieu du spectacle, celles-ci pouvant changer du tout au tout selon le nombre de personnes présentes dans le public
- la qualité d'une sonorisation n'est pas forcément liée à la puissance de l'installation : il n'est donc pas indispensable d'assourdir le public pour lui faire apprécier le concert. Le décret bruit du 15/12/1998 vise à préserver l'audition du public exposé à de la musique fortement amplifiée.

Le son commence à être dangereux pour l'oreille à partir de 85 dB.
Le seuil de douleur est atteint à partir de 120 dB.

MIXAGE, PÉRIPHÉRIQUES

HAUT-PARLEURS, AMPLIFICATEURS, PIEDS

MICROPHONES, MAGNÉTOPHONES, ACCESSOIRES

CÂBLES, MULTIPAIRES

MIXAGE, PÉRIPHÉRIQUES

>>> Ce qu'il faut savoir

Mixage et traitement du son
La console de mixage reçoit toutes les sources venant de la scène ou du studio telles que micros, instruments, boîtes à rythmes, sources diverses, etc. Elle permet d'apporter certaines corrections voie par voie, de les doser les unes par rapport aux autres et de les affecter aux amplificateurs ou aux appareils enregistreurs en les situant dans l'espace tout en contrôlant le niveau sonore de l'émission. Pour parfaire votre système de son, vous pouvez également utiliser les installations périphériques suivantes :
- l'égaliseur permet de recréer une courbe de fréquences sonores en sortie du mixage. Cet appareil se révèle très souvent indispensable pour corriger l'acoustique défaillante d'un lieu de spectacle
- la réverbération programmable accentue une réverbération naturelle ou en crée une artificielle, avec possibilité d'intervenir sur son amplitude, sa durée ou sa profondeur
- le multi-effets, destiné à générer différents effets sonores tels que : écho, réverbération, delay, phasing, etc.
- le compresseur-limiteur a pour fonction de limiter le signal et l'insérer dans une plage dynamique réglable
- le noise-gate permet de fixer un seuil en deçà duquel le son ne sera pas capté par le micro
- le delay permet d'obtenir un retard du son par rapport à son émission. Indispensable en cas de multi-diffusion dans de grands espaces.

CONSOLES DE MIXAGE

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
CONSOLE DE MIXAGE SAMSON MIX PAD4	CM42	0,60	60,00
CONSOLE 4 VOIES MICRO + 2 VOIES STEREO + 1 AUX	CM44	0,98	97,83
CONSOLE 4 VOIES MICRO-2 / VOIES STEREO SPIRIT NOTEPAD	CM8S	0,60	60,00
TASCAM 10/16 VOIES MICRO 8 LIGNES + 4 AUX	CM8842	18,30	1 829,39
YAMAHA MG 1666CX 10 VOIES MICRO + 4 VOIES STEREO + 2 AUX + 2 SG + 1 EFFET	CME10422	3,37	336,92
SPIRIT M8 8 VOIES MICRO + 4 VOIES STEREO + 4 AUX	CM8442	7,04	704,00
TOPAZ 10 VOIES MICRO + 2 VOIES STEREO + 2 AUX	CM10422	6,41	640,29
CITRONIC 16 VOIES MICRO + 2 AUX	CM162	15,16	1 515,34
SPIRIT LX7 16 VOIES MICRO + 6 AUX + 4 SG + 3 SORTIES	CM16643	10,96	1 096,00
SOUNDTRACK TOPAZ 20 VOIES MICRO 4 VOIES STEREO + 6 AUX	CM20642	27,45	2 744,08
SPIRIT LX7 24 VOIES MICRO + 6 AUX + 4 SG + 3 SORTIES	CM24643	20,00	2 000,00
SOUNDCRAFT SERIE II 24MIC 2ST 8 AUX 8SG	CM24882	54,92	5491,51
CONSOLE DE MIXAGE GB8	CM16842	23,52	2351,25

CONSOLE NUMÉRIQUES

CONSOLE DE MIXAGE NUMERIQUE 16V MICRO YAMAHA LS9	CMNUM16	37,44	3744,00
CONSOLE DE MIXAGE NUMERIQUE 32V MICRO YAMAHA LS9	CMNUM32	68,13	6813,00

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT

ÉCLAIRAGE CONSOLE POUR TECHNICIEN

FLEXIBLE 12V XLR 4B POUR CONSOLE CMR2412 ET CM24882	LAMPESON	0,58	57,47

ÉQUALISEURS

EGALISEUR ALTAIR EQ152 2 X 15 BANDES	EQ215	2,60	260,00
EGALISEUR ALTAIR EQ301 1 X 30 BANDES	EQ130	2,60	260,00
EQUALISEUR DBX 1231 2 X 31 BANDES	EQ231	5,80	579,31

EFFETS

REVERBERATION NUMERIQUE LEXICON ALEX	REVALEX	4,27	426,86
LIGNE A RETARD XTADP100 2 ENTREES 4 SORTIES	LAR	22,87	2 287,74
DOUBLE GATE LIMITEUR COMPRESSEUR DRAWMER ENTR/SORT XLR/JACK	GALICO	4,58	457,35
NOISE GATE SCV	NGSCV	7,14	713,46
DELAIS DYNACORD	PDD14	11,16	1 115,32
MULTI EFFET NUMERIQUE YAMAHA SPX990	SPX990	7,21	720,32
REVERBERATION NUMERIQUE TC ELECTRONIQUE M2000	TMC2000	12,50	1 250,00
QUADRUPLE NOISE GATE DBX ENTREES / SORTIES XLR	NG4C	8,00	800,00
COMPRESSEUR LIMITEUR	COMP166	2,47	247,00
PROCESSEUR D'EFFET LEXICON	MX400	4,12	411,00
PROCESSEUR D'EFFET LEXICON PCM96	PCM96	24,08	2408,00

INTERCOM

BOITIER CEINTURE 1 CANAL ASL + MICRO CASQUE BEYER	INTCOMASL	3,45	344,84
ALIMENTATION ASL 1 CANAL 5 CASQUES	ALCOMASL	2,25	224,40

ISOLATION

TRANSFORMATEUR D'ISOLATION TRIPHASE 16 KVA	TRAN16	15,25	1 524,90
TRANSFORMATEUR D'ISOLATION MONOPHASE 1,6 KVA	TRAN2	3,05	304,90

HAUT-PARLEURS, AMPLIFICATEURS, PIEDS

>>> Ce qu'il faut savoir

Amplificateurs et enceintes
- la puissance des amplificateurs et les diverses caractéristiques des enceintes doivent être appropriées à l'usage auquel on les destine et aux contraintes acoustiques du lieu du spectacle
- les enceintes doivent être surélevées par rapport au niveau de la scène et situées de part et d'autre de celle-ci (certaines enceintes ont un sens de diffusion droite ou gauche).
L'idéal est de les accrocher à une structure : pont, perches, etc.
- ne mettez jamais plus de deux enceintes en parallèle en sortie d'ampli : celui-ci pourrait générer un signal distordu et être gravement endommagé
- les volumes des amplificateurs doivent toujours être montés au maximum pour garder leur dynamique. Seule la console de mixage délivrera la puissance souhaitée
- en cas de concert en plein air, protégez soigneusement les enceintes de la pluie et de la rosée : les haut-parleurs sont extrêmement sensibles à l'humidité et aux variations de température
- protégez les amplificateurs des intempéries et veillez à ce qu'ils soient toujours bien ventilés (pas d'obstacle devant les racks d'amplis tels que flight-cases, rideaux de scène, pendrillons, etc.).

HAUT-PARLEURS

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
BOSE 102 25 W	HPBOSE102	1,51	150,92
BOSE 402 150 W	HPBOSE402	5,19	518,33
BOSE 802 SERIE 2 270 W	HPBOSE802	10,07	1 006,16
BOSE 502 A MEDIUM AIGÜES 150 W	HPBOSE502A	6,09	608,27
BOSE 502 B CAISSON DE BASSE 600 W	HPBOSE502B	11,44	1 143,37
BOSE 302 CAISSON DE BASSE 400 W	HPBOSE302	5,19	518,33
AMADEUS MEDIUM AIGÜES 600 W	HP33MA	22,87	2 286,74
SUB BASSE AMADEUS 1200 W	HP33B	23,71	2 370,58
LACOUSTIC MTD 115 ACTIVE MEDIUM AIGÜES	HPMTD115	13,50	1 349,94
SUB BASSE L ACOUSTIC MTD 118	HPSB118	15,00	1 500,00
RETOUR L ACOUSTIC MTD 112 300 W	HPMTD112	15,55	1 554,98
RETOUR EAW SM109 200 W	HPSM109	6,40	640,00
MACKIE BI AMP. SRM 450 400 W	HPMAC450	4,62	461,48
EAW JFL210 800W /8 OHM	HPJFL210	18,59	1858,90
EAW SUB BASS JFL118 800 W/8 OHM	HPJFL118	14,29	1428,27

Attention !
- Câblage HP pour tous les systèmes BOSE en XLR
- Câblage des enceintes Mackie amplifiées en modulation (câble micro)
- Autres enceintes : câblage en speaKon
- Câblage fourni pour 1 paire de MDT115 :
  3 PRHPS 5m + 3 PRHPS 20m
  1 alimentation élec. P17 32/ECLATE
  1 alimentation élec. P17 32/PC16
  1 alimentation élec. Rallonge P17/P17 10m

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT

AMPLIFICATEURS

2 X 600 W	ASON2600	18,89	1889,00
2 X 50 W STEREO 100V POUR 2 X 4 HP BOSE102	ASON8S102	8,69	868,96
100 W MONO 100V POUR 8 HP BOSE102	ASON8M102	7,17	716,51
POUR HP BOSE 402 2 X 200W	ASON402	12,05	1 204,35
POUR HP BOSE 502 A ET B + FILTRE	ASON502	28,21	2 820,31
POUR HP BOSE 802 ET 502B + FILTRE	ASON502802	28,21	2 820,31
POUR HP BOSE 802 ET 302 + FILTRE	ASON302802	28,21	2 820,31
POUR HP BOSE 802 + FILTRE	ASON802	16,93	1 692,18
POUR HP MTD112 + FILTRE	ASON112	25,16	2 515,41
POUR HP AMADEUS MA + B + FILTRE	ASON33	38,12	3 811,23
ACTIF STEREO 3 VOIES POUR MTD115 et 118	ASON115	63,27	6 326,63
2 X 200 W POUR RETOUR SM109 EAW	ASON109	12,96	1 295,82
POUR SYSTEME EAW HPJFL (4 X 210, 2 X 118)	ASONJFL	74,91	7490,87
AMPLI SON BOSE SERIE / 4 2 X 270 W – 8 OHMS	ASONBOSE	15,71	1570,22

PIEDS DE HAUT-PARLEURS

PIED STANDARD POUR HAUT-PARLEURS	PDHPBOSE	1,06	105,05
FLYBAR POUR 6 JFL (210 OU 118)	BUMPJF	9,91	990,46
BARRE SUPPORT 2 JFL210 SUR JFL118	TUBEJF	0,45	45,00

UTILISATION DES MICROS DISPONIBLES

● conseillé △ convient ❄ dépannage

	SHURE SM 58	SHURE SM 57	SHURE BETA 52	SHURE BETA 91	AKG 300B +CK91	AKG 300B +CK9	AKG 535	AKGC 414	MD 421	MD 531	STATE X	BEYER M 980	BEYER MCE 81	AKGC 419	DI	MIC HF	MIC HF CRAVATE	MIC HF CASQUE	SHURE SM81	SHURE BETA 56
Grosse caisse	❄	❄	●	●					●			●								
Caisse claire	△	●	❄							❄			❄	●						●
Charley					●	△		●			●								●	
Toms	△	●	△						☺	❄		❄		●						△
Cymbales					•	△	●	●			●								●	
Percussions	△	●	❄							❄				●						●
Basse	❄		●						●			●			●					
Guitare acoust.	△				●		●	●		❄	△		△						●	△
Guitare élect.	△	●								❄			❄		●					△
Trompette	△	●							△				❄							●
Trombone			△						●			△								●
Saxo	△	●					●		●				❄							●
Piano acoust.	❄	❄		●	●		●	●			●								●	
Synthé															●					
Violon	❄				●		●	△		❄	●		❄						●	
Accordéon	△	△					●			❄			❄						△	
Contrebasse			●				△		●			●							△	
Voix	●	△					●	●		△			△			●	△	●		
Chœurs	●	❄					●	●		△			△			●	△	●		
Théâtre					●	●	●	●			●						●	●	●	
Studio							●	●											●	
Chorale					●						●								●	

MICROPHONES, MAGNÉTOPHONES, ACCESSOIRES

>>> Ce qu'il faut savoir

Les microphones
Leur choix se fera en fonction de l'utilisation demandée (prise de son en studio, sonorisation de voix, de chœurs, de divers instruments, prise de son en théâtre ou en concert classique ou encore en cinéma). Chaque type de micro a une application bien définie (voir tableau ci-dessous, pour les micros disponibles à LA RÉGIE). Les micros doivent être correctement positionnés sur la scène. Eloignez-les des haut-parleurs afin d'éviter l'effet larsen, particulièrement désagréable pour les oreilles et très dangereux pour les enceintes. Attention ! Les micros sont des objets de taille réduite et de ce fait particulièrement faciles à voler (surtout regroupés dans une petite mallette). Pensez à les ranger dès la fin du concert et mettez-les à l'abri dans un lieu sûr, car ils ont un autre défaut : ils sont très chers !...

Les autres sources
Elles sont multiples de nos jours : CD, clef USB, baladeur MP3, mini-disc, magnétophones multipistes, boîtes à rythmes, ordinateurs, samplers, platines DJ, etc. La plupart de ces sources nécessitent l'emploi de boîtiers de direct pour être reliées directement à la console de mixage.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT

MICROS DYNAMIQUES

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
CARDIOÏDE SHURE BETA 56 DYNAMIQUE	SHSM56	0,89	89,00
MICROPHONE SHURE BETA 52	SHSM52	1,43	142,59
CARDIOÏDE SHURE SM57 DYNAMIQUE	SHSM57	0,76	76,00
CARDIOÏDE SHURE SM58 DYNAMIQUE	SHSM58	0,88	87,92
POUR BATTERIE MICROS POUR BATTERIE 2 BYTGX10 ou MZH 504 +1 SM52 + 3 AKG391 + 2 E904	KITBAT	15,25	1525
DYNAMIQUE SENNHEISER MD 421	MD421	2,89	288,13

MICROS ÉLECTROSTATIQUES

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
CARDIOÏDE TOA MODIFIE STATIQUE	STATEX	2,98	297,28
CARDIOÏDE AKG 300 CAPSULE CK91 STATIQUE	AKG391	2,67	266,90
OMNIDIRECTIONNEL AKG 300 CAPSULE CK92 STATIQUE	AKG392	2,67	266,90
MICROPHONE AVEC CHOIX DE DIRECTIVITE	AKG414	7,63	763,00
CARDIOÏDE AKG 419 COL DE CYGNE STATIQUE	AKG419	1,42	142,00
AKG 535 CARDIOÏDE STATIQUE	AKG535	2,36	236,00
DEMI CARDIOÏDE POUR INSTRUMENTS	SHSM91	2,36	235,71
CARDIOÏDE SHURE SM81 LC	SHSM81	4,01	400,50

MICROS HF

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
CARDIOÏDE HF SHURE SM58 DIVERSITY UHF PGX	MICHF	4,30	430,00
CARDIOÏDE HF AKG DIVERSITY	MICHFAKG	0,97	96,10
CARDIOÏDE HF SHURE SM58 DIVERSITY UHF SLX	MICHFSLX	4,86	486,00
MICRO CASQUE HF SHURE WH20 ELECTROSTATIQUE DIVERSITY UHF	MICAS	6,76	676,00
MICRO CASQUE HF SHURE WH20 ELECTROSTATIQUE DIVERSITY UHF	MICASSLX	6,76	676,00

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
SOURCES DIVERSES			
BOITIER DE DIRECT ACTIF	DIBOX	0,97	97,00
BOITIER DE DIRECT PASSIF	DIBOP	1,07	106,71
ALIMENTATION FANTOME POUR 2 MICROS / SECTEUR	ALFAN	3,05	304,90
ALIMENTATION FANTOME POUR 2 MICROS / PILES	ALFANP	3,05	304,90

LECTEURS MD-DAT			
LECTEUR MINIDISQUE MD350 TASCAM	MD	5,20	520,00
MAGNETOPHONE DAT DIGITAL TASCAM DA 20	DAT20	10,68	1 067,14

PIEDS SON			
PIED DE MICRO PERCHETTE GRAND MODELE	PDMCPG	0,38	37,48
PIED DE MICRO PERCHETTE PETIT MODELE	PDMCPP	0,58	57,93
PIED DE MICRO TABLE	PDMCT	0,48	47,26
BARRE COUPLAGE 2 MICROS	BARREMIC	0,15	15,00

CÂBLES, MULTIPAIRES

>>> Ce qu'il faut savoir

Le câblage
Il existe deux types de câblage en sonorisation :
- les câbles de modulation, utilisés uniquement entre les sources sonores et la console de mixage, et pour la transmission du signal de la console jusqu'aux entrées de l'amplificateur.
- les câbles HP (haut-parleurs) dont la seule fonction est de relier les sorties de l'amplificateur aux enceintes.

Attention : ne confondez pas ces deux types de câbles. Toute confusion entraîne inévitablement une panne. Pour vous aider à les différencier, notez que nos **câbles modulation sont de couleur noire** et **nos câbles HP de couleur grise, bleue ou marron**.
Un autre moyen pour ne pas se tromper : les câbles HP sont d'une section très supérieure à celle des câbles de modulation. Le pliage des câbles doit être effectué avec soin.
Ne les nouez pas. Une fois pliés, scotchez-les pour éviter qu'ils ne s'emmêlent.

Les multipaires : leur fonction est d'éviter de tirer une multitude de câbles modules (exemple de la table de mixage située en salle et à relier à la scène).
Consultez-nous si vous rencontrez des problèmes de câblage.
Toute connexion particulière peut être étudiée et résolue.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
CÂBLES MODULATION			
CINCH MALE / CINCH FEMELLE 2m	MOCC	0,22	21,34
CINCH/JACK 2m	MOCJ	0,22	21,34
JACK/JACK 2m	MOJJ	0,22	21,34
XLR FEMELLE/JACK 2m	MOJXF	0,22	21,34
XLR MALE/JACK 2m	MOJXM	0,22	21,34
CINCH/XLR MALE 2m	MOCXM	0,22	21,34
CINCH/XLR FEMELLE 2m	MOCXF	0,22	21,34
XLR FEMELLE/FEMELLE 2m	MOXFF	0,22	21,34
XLR MALE/MALE 2m	MOXMM	0,22	21,34
EN Y XLR/XLR 2 m	MOXY	0,22	21,34
CABLE D'INSERT 2 XLR M + F/J STEREO	INSJX	0,25	24,39
CABLE MODULE JACK STEREO 3,5mm 2 CINCH	MOMJ2C	0,22	21,34
CABLE MODULE JACK STEREO 3,5mm 2 JACK 6,35	MOMJ2J	0,22	21,34
CABLE MODULE JACK STEREO 3,5mm 2 XLR MALES	MOMJ2XM	0,22	21,34
MULTIPAIRE 8 INSTERT / JACK STEREO / XLR 3m	MTP8INS	2,50	250,00

CÂBLES MICROS

XLR 2 mètres	PRMC2M	0,22	21,34
XLR 5 mètres	PRMC5M	0,23	22,87
XLR 10 mètres	PRMC10	0,30	29,88
XLR 20 mètres	PRMC20	0,39	38,11
XLR 50 mètres sur touret	PRMC50	1,47	146,35

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT

CÂBLES HAUT-PARLEURS

XLR 1 mètre	PRHP1M	0,16	15,24
XLR 5 mètres	PRHP5	0,25	24,39
XLR 10 mètres	PRHP10	0,25	24,70
XLR 25 mètres	PRHP25	0,39	38,11
SPEAKON 3 mètres	PRHPS3	0,28	27,44
SPEAKON 10 mètres	PRHPS10	0,31	30,49
SPEAKON 20 mètres	PRHPS20	0,39	38,11
BOITIER RACCORD SPEAKON/SPEAKON	RACSP	0,06	5,34

MULTIPAIRES SON

8 VOIES MICRO	MTP8/8	4,27	426,86
12 VOIES MICRO 6 VOIES DOUBLEES XLR MALES 20 m	MTP1220	5,00	500,00
8 VOIES MICRO 4 LIGNES 15M	MTP8415	2,86	285,86
12 VOIES MICRO 4 LIGNES 25 m BOITIER SCENE	MTP12425	7,05	704,21
16 VOIES MICRO 8 LIGNES 30 m BOITIER SCENE	MTP16830	11,99	1198,92
16 VOIES MICRO 8 LIGNES 40 m BOITIER SCENE	MTP16840	15,25	1 524,49
16 VOIES MICRO 8 LIGNES 30M ECLATE	MTPR16830	11,99	1198,92
24 VOIES MICRO 8 LIGNES 50M ECLATE	MTP24850	20,71	2070,60
24 VOIES MICRO 8 LIGNES 35 MM BOITIER SCENE + ECL RE	MTPR24835	14,49	1449,00
24 VOIES MICRO 8 LIGNES 50 MM BOITIER SCENE	MTPR24850	20,71	2070,60
24 VOIES MICRO 12 LIGNES 50 m BOITIER SCENE	MTP241250	20,71	2070,60

instruments

>>> Ce qu'il faut savoir

Régie musicale
Les pianos sont systématiquement livrés par un régisseur de LA RÉGIE. Après confirmation et paiement du bon de réservation, le régisseur prend contact afin de convenir d'un rendez-vous et de connaître l'accessibilité du lieu, les conditions d'utilisation. La facturation du transport est uniforme quel que soit l'endroit de la région.

Précautions
Les pianos sont extrêmement sensibles aux différences de température, au degré d'hygrométrie et à l'exposition au rayonnement solaire.
Prévoir donc de les protéger par une couverture isotherme, une bâche, un parasol ou un barnum en cas d'utilisation extérieure.

Obligations de l'utilisateur
L'utilisateur doit prévoir quatre personnes ou plus pour la manipulation du piano à la livraison et à la reprise de celui-ci (un piano pèse environ 480 kg). La scène doit pouvoir supporter 500 kgs au m^2.

Si ces différents points ne sont pas respectés, le régisseur de LA RÉGIE est en droit de ne pas effectuer la livraison.

L'accordage des pianos reste à la charge des emprunteurs.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
PIANOS			
PIANO 1/2 QUEUE YAMAHA C 6	PIA12Q	106,71	19768,00
PIANO 1/4 QUEUE YAMAHA C 3	PIA14Q	91,47	15710,00
FORFAIT TRANSPORT PIANO A/R REGION PACA	FORPIA	167,69	
ACCESSOIRE MUSICAL			
PUPITRE D'ORCHESTRE PLAINT AVEC / DOUBLE ECLAIRAGE	PUPORCHESTRE	0,72	72,00

exposition

>>> Ce qu'il faut savoir

Matériel d'exposition
Le matériel proposé vous permettra de réaliser techniquement une exposition de qualité au moyen de :
- grilles caddie, élément en fil de fer galvanisé grillagé de 1,20 m x 2 m, reliées entre elles par deux verrous
- vitrines d'exposition (table vitrée sur cinq faces) emballées dans des caisses de deux vitrines pré-montées
- différents projecteurs adaptés à l'éclairage d'exposition de 50 w à 90 w (découpe, horiziode), uniquement sur rail Nokia.
- de la structure tridimensionnelle en pont de 200, 300, 500 (voir chapitre matériel scénique) en acier noir ou aluminium.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
GRILLES			
GRILLE D'EXPOSITION CADDIE 1,20 m X 2 m	CADDIE	1,61	160,12
VERROU POUR GRILLE CADDIE	VERROU	0	7,29
SUPPORT DE SPOT POUR GRILLE CADDIE	SUSPOT	0,46	45,73
VITRINES			
VITRINE D'EXPOSITION 120 cm X 70 cm X 25 cm	VITPET	3,05	304,90
VENTOUSE POUR VITRINE	VENTOUSE	0	28,51
PROJECTEURS EXPOSITION			
DECOUPE MOLE ET RICHARDSON 90 W 220V	DC90W	1,45	144,83

cinéma audiovisuel

LA RÉGIE dispose d'un parc de matériel audiovisuel pour vous permettre de réaliser un film court ou un documentaire.

Conseils utiles
- vos projets pourront être accompagnés par les conseils du régisseur de LA RÉGIE.
- le matériel étant très volumineux, un véhicule adapté est nécessaire.
- prévoir un gardiennage sur le site du tournage.
- les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation.
- le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.

PROJECTEURS

MACHINERIE

SONORISATION

PROJECTEURS

>>> Ce qu'il faut savoir

LA RÉGIE offre diverses possibilités de sources lumineuses adaptées à l'éclairage cinématographique (mandarine, blonde, HMI etc.)
Pensez à équilibrer les températures de couleurs des différentes sources lumineuses ou les corriger par des correcteurs.

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
BLONDE LTM 2000 W	BLONDE	4,58	457,35
MANDARINE LTM 800 W	MANDAR	2,29	228,67
HMI LUXARC LTM 575 W	HMI575	17,54	1 753,16
HMI 1200 W LUXARC LTM OU JULIAT HMI1200	HMI1200	18,30	1829,61
HMI JULIAT 2500 W HMI	HHMI2500	36,44	3643,30
JALOUSIE 2500 W	JAL	15,95	1595,05
HMI LUXARC LTM 4000 W	HMI4000	25,74	2573,47
LTM 150 W	PFH150	1,83	182,94
MIZARD 300/500 W AVEC VOLET	MIZARD	1,84	184,00
LTM 300/500 W	PFH300	2,29	228,67
HALLOGENE LTM 1000 W LENTILLE FRESNEL	PFH1000	2,41	240,29
HALLOGENE LTM 2000 W LENTILLE FRESNEL	PFH2000	4,85	482,20
HALLOGENE 5000 W LTM LENTILLE FRESNEL	PFH5000	9,96	995,82
HALLOGENE 10000 W LTM LENTILLE FRESNEL	PFH10000	10,25	1024,49
DESISTI 1250 W / 2500 W	HZ2512	4,34	433,57
PROJECTEUR FLUO NESYLITE A TUBES COURT	FLUOC	11,96	1 195,20

MACHINERIE

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
PIED MANFROTTO POUR CAMERA LEGERE	PDMA8	5,17	516,65
PETIT PIED ALUMINIUM LTM OU MANFROTTO HAUT : 2,40m	PDPA	1,05	104,88
PETIT PIED ALUMINIUM POUR PROJECTEUR NESYLITE	PDPAF	1,05	104,88
GRAND PIED SPIGOT Ø16 AVEC OU SANS TOURELLLE	GDPA	2,01	200,01
PIED WINDUP 3 SECTIONS HAUT : 2,80 m CHARGE : 30 Kg	WINDUP	8,07	806,15
TOURELLE POUR PIED LUMIERE 16 OU 28 A PLATEAU PAPILLON M10	TOUREL	0,17	16,77
BARACUDA GRAND MODELE 2,70 A 3,90 m	BARACUDAG	1,12	111,29
BARACUDA PETIT MODELE 1,50 A 2,40 m	BARACUDAP	1,12	111,29
SYSTEME AUTOPOLE 2,10 A 3,70 m	AUTOPOLG	1,12	111,29
BRAS MAGIC ARTICULE MANFROTTO	BRAMAGIC	0,93	92,99
CLAMP SIMPLE EN ALU	CLAMPSIMP	0,19	18,92
PINCE PIVOT POUR PROJECTEUR MANDARINE	PINCE	0,44	43,50
VENTOUSE + SPIGOT 16 mm AVENGER	VENTOUSEC	0,31	30,03
PETIT VOLET COUPE FLUX AVEC BRAS ARTICULE	NEGREP	0,39	38,87
GRAND VOLET COUPE FLUX AVEC BRAS ARTICULE	NEGREG	0,46	45,73
REFLECTEUR + LYRE - 1m X 1m SUR CADRE OU SOUPLE	REFLECT	3,29	328,98
CADRE ALUMINIUM DE 1,2 / 1,2	CADRE	0,50	50,00
PLATEAU TRAVELLING 1,22 / 1,05 m ENTRE AXE ROUES 0,8 m	TRAVP	3,00	300
RAIL COURBE 1 / 0,8 m POUR PLATEAU TRAVELLING	TRAVC	0,70	70,00
RAIL DROIT 2 / 0,8 m POUR PLATEAU TRAVELLING	TRAVD	0,70	70,00
CUBE BOIS EMPILABLE	CUBE	0,46	45,73
PLATEAU DE TRAVELLING 80/70 cm CAPACITE 200kg + BARRE DE POUSSEE, SAC TRANSPORT DOLLY BILLY	TRAVPL	11,20	1 120,00
RAIL COURBE TRAVELLING DOLLY BILLY 1/12 DE CERCLE	TRAVCL	6,80	680,00
RAIL DROIT TRAVELLING DOLLY BILLY 1,30 m	TRAVDL	5,00	500,00
SPIGOT Ø16/16M PAS DE VIS KODAK OU CONGRES	SPIGOT16	0,11	10,67
SPIGOT Ø16/28M POUR PIED LUMIERE	SPIGOT1628	0,19	18,29

SONORISATION

>>> Ce qu'il faut savoir

Prise de son
- Le matériel de prise de son extrêmement est fragile, il nécessite la plus grande attention pour sa mise en œuvre.
- Avant toute utilisation, vérifier l'état des piles ou batterie(s).

PRISE DE SON

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
MAGNETOPHONE DAT FOSTEX PD4 TIME CODE	DATTC	50,40	5 039,96
MIXETTE SOUND DEVICES 442 + SACOCHE	MIX42SD	31,50	3 150,00
MIXETTE EEA MK2 + SACOCHE	MIX42	33,48	3 347,78
MICRO BEYER M160N DYNAMIQUE POUR PRISE DE SON CINEMA	BY160	3,44	343,01
MICRO HF CRAVATE EVOLUTION WIRLESS G3 SERIE 100	MICC	3,41	340,30
CORPS DE MICRO STATIQUE SE	AKGSE300B	2,58	133,45
CAPSULE MICRO AKG CK 91 (CARDIOIDE)	AKGCK91	1,34	133,45
CAPSULE MICRO AKG CK 92 (OMNIDIRECTIONNELLE)	AKGCK92	1,34	133,45
CAPSULE MICRO AKG CK 98 (CANON A TUBE COURT)	AKGCK98	3,65	364,96

ACCESSOIRES DE PRISE DE SON

BONETTE ANTI VENT LTM POUR MICRO CINEMA	BONERI	5,34	533,57
BONETTE ANTI VENT LTM POUR LONG MICRO	BONERIG	7,47	746,50
SUSPENSION SIMPLE POUR MICRO	SUSP	1,29	128,67
GRANDE PERCHE POUR PRISE DE SON LTM	PERCHEG	3,72	371,67

>>> Ce qu'il faut savoir

Salle de visionnage
Une salle de visionnage est dotée de plusieurs appareils de projection.
Sa capacité d'accueil est de 24 personnes. Elle est équipée de projecteurs 16 et 35mm, vidéo projecteur.
L'accès à ces salles se fait tous les jours aux horaires de LA RÉGIE. En dehors de ces jours et heures un bip pour l'ouverture du portail et une clé pour l'accès à l'espace cinéma, peuvent être mis à votre disposition.
Le projectionniste restant à votre charge, nous tenons à votre disposition une liste de personnel compétent et indépendant.

POST PRODUCTION

	REF	PARTICIP. H.T	VALEUR DE REMPLACEMENT HT
SALLE PROJECTION 24 PL. 16 OU 35 mm (15€/heure OU 75 €/jour)	SALPROJ	75,00	50 000,00

espaces de travail

intérieurs

LA RÉGIE accompagne le développement du secteur culturel régional dans la mise en œuvre de ses projets, par la mise à disposition de deux espaces de travail destinés à la création ou finalisation de spectacle.

LA REMORQUE

LA REMORQUE est un ancien équipement de diffusion mobile. Ce camion/salle de spectacle, homologué par la Commission de sécurité, est installé de manière permanente à LA RÉGIE. Il constitue un véritable espace de travail équipé, insonorisé, climatisé ou chauffé.

Surface unitaire : 75 m²
Longueur : 9,40 m Largeur : 7,30 m • Hauteur maximum : 3,60 m
Revêtement sol : moquette grise. Parois noires. Pas de fenêtre.
Accès décors : porte de 2 m de haut sur 1,20 m de large
Alimentation électrique : 4 prises 220 v 16 ampères
Possibilité alimentation : 2 x 32 ampères triphasés

LA RUCHE

En dehors de son activité de salle de projection, LA RUCHE est une salle « en dur », qui a la particularité d'offrir des conditions de répétition identiques à celles d'une salle de spectacle de petite capacité. Elle dispose d'une cabine régie mitoyenne.
Un espace cuisine avec point d'eau, une douche et des toilettes sont attenants.
A proximité, plusieurs pièces équipées en bureautique peuvent accueillir des équipes de production liées au projet.

Surface unitaire : 40 m² * 10 m² pour la cabine régie
Longueur : 7,30 m Largeur : 6 m • Hauteur : 4 m
Revêtement sol : moquette grise. Murs : peints en noir
Possibilité alimentation†: 1 x 32 ampères triphasés

Matériel son et lumière
Dans ces deux espaces, LA RÉGIE propose une installation son et lumière minimum.
LA RUCHE dispose d'une cabine régie équipée d'une console de mixage
ALLEN & HEATH GL 4000, 24 pistes / 10 auxiliaires
Pour une installation plus complète, une demande et une réservation de matériel devront être faites auprès du service technique.

Participation aux frais 10 euros HT par jour
Nos missions de service public nous permettent de proposer ces services contre une participation aux frais d'entretien et d'amortissement du matériel.

Restauration
Une cafétéria permet de déjeuner sur place avec possibilité de commander des repas à 8 euros, livrés quotidiennement, à l'exception des week-ends.

Plus d'informations **accueil@laregie-paca.com**

L'ATELIER

Nouvelle salle de travail, à l'échelle des plateaux professionnels, L'ATELIER, complète l'offre existante sur le territoire et permet d'optimiser l'accueil et l'accompagnement des équipes artistiques.

Espace d'expérimentation et de finalisation, l'ATELIER bénéficie des moyens techniques que permet la proximité du PARC de matériel pour explorer des pistes en matière de son, de lumière et d'installation scénique, accompagné par l'équipe technique de LA RÉGIE.

Cette boîte noire, au **plateau de 14m par 17m sur 6m de hauteur** sous cintre (sur l'ensemble de la surface), **équipée en son et lumière**, permet de travailler dans des conditions similaires à celles d'un lieu de diffusion, avec la souplesse de plages de travail non contraintes. Elle propose également des loges, salles d'échauffement ou annexes techniques entièrement équipées.

A la différence des lieux d'artistes ou de diffusion qui privilégient l'accueil de projets en adéquation avec leur propre ligne artistique, LA RÉGIE, outil de la collectivité Région, accompagne le milieu culturel dans un esprit de service public selon des critères d'accès basés sur la cohérence et la faisabilité du projet.

Les projets retenus (théâtre, musique, audio-visuel, arts visuels), devront être professionnels et en phase de finalisation avant première diffusion.

Un équipement éco-responsable

LA RÉGIE veille à inscrire ses actions dans une logique de développement durable. Le projet de L'ATELIER comporte au niveau de sa conception, de ses équipements et de son fonctionnement, des caractéristiques exemplaires en matière de maîtrise énergétique : isolation, panneaux solaires, éclairages LED...

Plus d'informations **latelier@laregie-paca.com**

extérieurs

ESPACES DE MONTAGE

LA RÉGIE met à disposition des acteurs culturels régionaux des espaces extérieurs sur son site de Bouc-Bel-Air.
De vastes dégagements extérieurs permettent de tester le **montage de chapiteaux** ou de **structures scéniques** démontables

LE VILLAGE DES CONTAINERS

Des containers, propriétés de l'utilisateur, peuvent être accueillis au sein du « VILLAGE ».
Ils doivent être dédiés au **stockage de décors, de matériel de spectacle ou d'œuvres de plasticiens.**

antenne Alpes-Maritimes / Est-Var du parc de matériel

LA RÉGIE ouvre un relais de son parc de matériel à Saint-Laurent-du-Var (06), qui permet de desservir à moindre coût les Alpes-Maritimes et l'Est-Var (associations, collectivités, et établissements ayant un objectif culturel à caractère public).

Ce lieu, qui ne compte pas d'équivalent dans les Alpes-Maritimes, participe à une offre culturelle équilibrée sur le territoire régional, afin de rapprocher le service public régional des opérateurs culturels.

L'ensemble du catalogue du parc de matériel de la Régie Culturelle Régionale est accessible aux usagers de l'antenne de Saint-Laurent-du-Var, sous condition de disponibilité du matériel.

Grâce à l'implantation de cette antenne dans les Alpes-Maritimes, après le Centre de Ressources des Hauts-Pays Alpins de Veynes, la Régie Culturelle Régionale s'attache à garantir une offre accessible sur tout le territoire régional.

ADRESSE
Complexe Sophora
110 route de la Baronne
06700 Saint-Laurent-du-Var
Tél. 04 92 12 64 00

HORAIRES D'OUVERTURE
lundi au vendredi
8h30 > 12h30
13h30 > 17h30

le centre de ressources des Hauts-Pays Alpins

A **Veynes, Le Centre de Ressources des Hauts-Pays Alpins** mène depuis plus de 30 ans des actions en faveur de l'accès à la culture et de l'expression artistique et citoyenne.
Son champ d'intervention couvre des territoires ruraux et de montagne du nord de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il favorise les initiatives collectives et soutient le tissu associatif.
Aujourd'hui, l'association (loi 1901) évolue, s'adapte et développe de nouveaux partenariats, restant fidèle à l'objectif initialement porté par ses fondateurs de « mutualiser au sein d'une même structure des moyens techniques et des compétences au service du développement de projets culturels et citoyens ».

Cet objectif général se décline aujourd'hui en trois axes principaux :

> LE SOUTIEN A LA REALISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES.
Mise à disposition d'un important parc de matériel en partenariat avec la Régie Culturelle Provence-Alpes-Côte d'Azur, accompagnement à la réalisation d'un événement sur les aspects liés à la technique, formations à l'organisation d'événements culturels, à l'utilisation de matériel.

> LA MISE A DISPOSITION D'UN STUDIO DEDIE A LA CREATION MUSICALE.
Résidences, répétitions, enregistrement, et la mise en réseau avec des acteurs ressources de la filière musicale locale et en région.

> LE SOUTIEN A L'ACCES A L'INFORMATION ET A L'EXPRESSION CITOYENNE ET ARTISTIQUE.
Accès libre à du matériel informatique et à internet, mise à disposition de compétences : accompagnement et formations.

Soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Hautes-Alpes et la ville de Veynes, le Centre de Ressources, situé à Veynes, propose **ses services principalement aux départements des Alpes de Haute-Provence (04) et des Hautes-Alpes (05).**

En partenariat avec la Régie Culturelle Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour plus d'informations : **www.centre-de-ressources.fr**

parcs de matériel en France

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
CENTRE DE RESSOURCES DES PAYS HAUTS-ALPINS
www.centre-de-ressources.fr
Maison Gilibert, 3 rue Anatole France,
05400 VEYNES
Tél. 04 92 57 24 02 Fax 09 72 11 98 37
cdralpin@centre-de-ressources.fr
Président : Roland LINOSSIER
Responsable : Jean-Paul GROS

PARC DEPARTEMENTAL DE MATERIEL
Les Quatre Chemins,
83340 FLASSANS-SUR-ISSOLE
Tél. 04 94 69 83 12 Fax 04 94 69 83 13
pdm@cg83.fr
Directeur : Pierre TOLLARD
Responsable : Martine CASTELLINO

RÉGIE CULTURELLE REGIONALE
www.laregie-paca.com
Tél. 04 42 94 92 00 Fax 04 42 94 95 73
reservation@laregie-paca.com
Directeur : Jacky SABATIER
Directeur Technique : Philippe Galli

LES TETES DE L'ART
29 rue Toussaint 13003 Marseille
Tél. 04 91 50 77 61
contact@lestetesdelart.fr

ALSACE
AGENCE CULTURELLE D'ALSACE
www.culture-alsace.org
1 espace G.Estève, Route de Marckolsheim, BP 90025,
67601 SELESTAT Cedex
Tél. 03 88 58 87 58 Fax 03 88 58 87 50
Directeur Général : Francis GELIN
Directeur Technique : Marc JACQUEMOND

AQUITAINE
AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE PERIGORD
Espace Culturel François Mitterrand,
2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX
Tél. 05 53 06 40 00 Fax 05 53 06 40 01
Directeur : Bernard NOËL
Directeur Technique : Patrick MOLET

IDDAC - PARC DE MATERIEL
www.iddac.net
59 avenue d'Eysines, BP 155,
33492 LE BOUSCAT Cedex
Tél. 05 56 95 85 21 Fax 05 56 95 83 49
Directeur : François POUTHIER

CONSEIL GENERAL DES LANDES –
SERVICE CULTUREL - www.landes.org
23 rue Victor Hugo,
40025 MONT-DEMARSAN Cedex
Tél. 05 58 05 40 40 Fax 05 58 05 41 48
Responsable matériel scénique et départemental :
Pascal BESTAVEN

AUVERGNE
HAUTE-LOIRE MUSIQUES DANSES
www.hauteloiremusiquesdanses.fr
6 boulevard de la République,
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. 04 89 12 08 20 Fax 04 71 09 78 01
contact@hauteloiremusiquesdanses.fr
Directeur : Grégory LASSON
Responsable Technique : Didier SAGNAL

BASSE-NORMANDIE
CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE -
SERVICE CULTUREL - www.cg50.fr
50050 SAINT-LO Cedex
Tél. 02 33 05 55 50 Fax 02 33 05 97 59
Directrice des Affaires Culturelles : Laurence LOYER-CAMEBOURG
Responsable du Parc : Laurent LOISON

OFFICE DEPARTEMENTAL DE LA CULTURE DE L'ORNE
Palais d'Argentré, BP 64, 61500 SEES
Tél. 02 33 31 25 46 Fax 02 33 31 90 91
Directeur : Martine GASNIER

ODACC 14 - PARC DE MATERIEL
www.cg14.fr/culture/odacc
36 rue Fred Scamaroni, 14000 CAEN
Tél. 02 31 57 18 20 Fax 02 31 57 18 25
odaccparcdepret@cg14.fr
Directeur : Jacky BESNIER
Responsable du Parc : Denis REQUIER

BOURGOGNE
ARTDAM - AGENCE CULTURELLE ET TECHNIQUE -
www.artdam.asso.fr
7 rue du Professeur Louis Neel,
21600 LONGVIC
Tél. 03 80 67 22 06 Fax 03 80 66 52 95 location@artdam.asso.fr
Directeur : Vincent DECKER
Responsable du Parc : Philippe VEUILLET

L'YONNE EN SCENE
www.lyonne-en-scene.com
ZA des Macherins, 20 rue de Madrid,
89470 MONETEAU
Tél. 03 86 53 98 60 Fax 03 86 53 40 63
parc-materiel@lyonne-en-scene.com
Directeur : Jean-Pascal VIAULT –
Régisseur Principal : Olivier GIRY

BRETAGNE
AGENCE CULTURELLE DE BRETAGNE - PARC PRINCIPAL
www.agence-culturelle-bretagne.com
ZI de la Belle Alouette, 56120 JOSSELIN
Tél. 02 97 22 22 80 Fax 02 97 22 23 28
parc@agence-culturelle-bretagne.com
Directrice : Annie ROGER
Responsable du Parc : Denis TREHOREL

CENTRE
ODASE - OFFICE DEPARTEMENTAL D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE
87 avenue d'Occitanie, 36250 SAINT-MAUR
Tél. 02 54 22 60 60 Fax 02 54 07 46 12
odase@wanadoo.fr
Directrice : Nicole FAUCHON
Directeur Technique : François DUNAND

CULTURE O CENTRE - www.cultureocentre.fr
111 avenue de Gallouedec,
45400 FLEURY-LESAUBRAIS
Tél. 02 38 22 12 05 Fax 02 38 70 01 44
parc@cultureocentre.fr
Directeur : Christophe BLANDIN-ESTOURNET
Directeur Technique : Olivier BERTHEL
Régisseur général : Laurent GODEFROY

CHAMPAGNE-ARDENNES
ORCCA - PARC REGIONAL DE MATERIEL SCENIQUE ET D'EXPOSITION
www.orcca.fr
Espace d'Activités de la Chaussée du Port, 33 rue de la Chaussée du Port,
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. 03 26 70 46 43 Fax 03 26 70 18 38 parc@orcca.fr
Directeur technique : Daniel DOLLINGER

CORSE
OUTIL TECHNIQUE DE CONSEIL ET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL
www.outil-culturel.corse.fr
Villa Ker Maria,
20200 VILLE DI PIETRABUGNO
Tél. 04 95 34 90 25 Fax 04 95 31 42 81
marc.antoni@ct-corse.fr
Régisseur : Marc ANTONI

LANGUEDOC ROUSSILLON
ADDA 48 - PARC DEPARTEMENTAL DE MATERIEL CULTUREL - www.pdmc48.fr
Hameau CHABRITS, 48000 MENDE
Tél. 04 66 49 03 97 Fax 04 66 49 43 70
pdmc48@orange.fr
Directeur Technique : Carlos DUARTE

ARDA - AGENCE DE RESSOURCES TECHNIQUES POUR LA DIFFUSION ARTISTIQUE
149 rue du Lantissargues,
34970 MAURIN - LATTES
Tél. 04 67 85 74 39 Fax 04 67 85 74 38 arda@cg34.fr
Responsable technique : Laurent AUBRY

CONSEIL GENERAL DE L'AUDE - PARC DE MATERIEL
Rue du Moulin de la Seigne, Plateau de Grazailles
11855 CARCASSONNE Cedex9
Tél. 04 68 11 64 54 Fax 04 68 11 63 05
bruno.dupuy@cg11.fr
Responsable du Parc : Bruno DUPUY

LIMOUSIN
PARC DE MATERIEL REGIONAL DE L'ATCRL www.culture-en-limousin.fr
3 rue de la Font-Pinot, 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 32 64 70 - atcrl-parc@wanadoo.fr
Régisseur : Olivier DEHAUDT

MIDI-PYRENEES
PARC DE MATERIEL DE L'ADACFA - www.lestive.com
L'Estive - Scène Nationale de Foix et de l'Ariège
20 avenue du Général de Gaulle, BP 30095, 09007 FOIX Cedex
Tél. 05 61 05 05 57 Fax 05 61 02 94 33
laregie@lestive.com
Directeur : Michel PINTENET
Régisseur Général : Mehdi JABIR

ARDT - ASSOCIATION REGIONALE DE DIFFUSION TECHNIQUE - www.ardt.net
322 avenue de Fronton, 31200 TOULOUSE
Tél. 05 62 72 43 00 Fax 05 62 72 43 09
reservation@ardt.net
Directeur : Jean-Jacques VAUDOU

POITOU-CHARENTES
APMAC - ASSOCIATION POUR LE PRET DE MATERIEL D'ANIMATIONS CULTURELLES www.apmac.asso.fr
21 rue des Abattoirs, 17100 SAINTES
Tél. 05 46 92 80 62 Fax 05 46 74 39 15
vincent@apmac.asso.fr
Directeur : Vincent ROBERT

CARUG - www.gatine.org
46 boulevard Edgar Quinet, BP 505,
79208 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 71 23 36 Fax 05 49 94 21 22
carug@gatine.org
Directeur : Christophe GUILLET
Technicien : Philippe BOSSELUT

lieux ressources

INRS L'Institut National de Recherche et de Sécurité publie des catalogues et revues sur de nombreuses thématiques liées à la sécurité (incendie, élinguage, bruit, électricité, etc.).
Ces publications gratuites sont disponibles à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.
CRAM Sud Est –
35, rue Georges, 13005 Marseille
Tél. 04 91 85 86 40

AFNOR Association Française de Normalisation
Brochures et catalogues de documentation et d'information sur les normes dont les normes de type NFP, NFC, NFHD
11, avenue Francis de Pressensé,
93571 Saint-Denis La Plaine
Tél. 01 41 62 80 00 - www.afnor.fr

ACME Cette association édite des publications sous forme de cahiers, traitant des techniques actuelles de création sonore et musicale.
www.cahiersacme.over-blog.com

SPECTACLE VIVANT

CNT Centre national du théâtre
134, rue Legendre, 75017 Paris
Tél. 01 44 61 84 85 - www.cnt.asso.fr

CND Centre national de la danse
1, rue Victor-Hugo, 93507 Pantin Cedex
Tél. 01 41 83 98 98 - www.cnd.fr

CFPTS Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle
92, avenue Gallieni, 93170 Bagnolet
Tél. 01 48 97 25 16 - www.cfpts.com

ENSAM École nationale supérieure d'arts et métiers
1, rue Victor-Hugo, 93507 Pantin Cedex
Tél. 01 41 83 98 98 - www.cnd.fr

CFPTS Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle
92, avenue Gallieni, 93170 Bagnolet
Tél. 01 48 97 25 16 - www.cfpts.com

ENSAM École nationale supérieure d'arts et métiers -
Passerelles N°4, Savoie Technolac,
73370 Le Bourget du Lac
Tél. 04 79 25 36 55

IRMA Centre information et ressources pour musiques actuelles
22, rue Soleillet, 75980 Paris cedex 20
Tél. 01 43 15 11 11 - www.irma.asso.fr

ARCADE Arts du spectacle
en Provence-Alpes-Côte d'Azur
6 place Barthélémy Niollon, CS 30759, 13617 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. 04 42 21 78 00 - www.arcade-paca.com

ISTS Institut supérieur des techniques du spectacle
Espace Saint-Louis, 20, rue Portail Boquier, 84000 Avignon
Tél. 04 90 14 14 17 - www.ists-avignon.com

KARWAN Pôle de développement et de diffusion des arts de la rue et des arts du cirque
Cité des arts de la rue,
225, avenue des Aygalades, 13015 Marseille
Tél. 04 96 15 76 30 - www.karwan.info

LIEUX PUBLICS Centre national de création
16 rue Condorcet, Saint André,
13016 Marseille France
Tél. 04 91 03 81 28 - www.lieuxpublics.fr

CINEMA ET AUDIOVISUEL

CNC Centre national de la cinématographie
12, rue Lubeck, 75116 Paris
Tél. 01 44 34 34 40
www.cnc.fr

CNFF Commission nationale du film France
21 rue d'Hauteville, 75015 Paris
Tél. 01 53 83 98 98
www.filmfrance.net

COMMISSION REGIONALE DU FILM
Pôle Média Belle de Mai,
37/41 rue Guibal, 13003 Marseille
Tél. 04 91 57 59 73
www.region-paca.fr

documentation

PRESSE ET MAGAZINES

Lux
La revue de l'éclairage
17 bis, rue Joseph-de-Maistre, 75881 Paris Cedex 18
Tél. 01 44 92 50 62 - www.afe-eclairage.com.fr

Sono magazine
Magazine sur le son et la lumière
18-24 Quai de la Marne, 75164 Paris Cedex 19
Tél. 01 44 84 85 16 - www.sonomag.com

Editions A.S. (Actualités de la Scénographie)
Magazine des professionnels du spectacle vivant, de l'événement et de l'exposition
58, rue Servan, 75011 Paris
Tél. 01 47 00 19 52 - www.as-editions.fr

Le technicien du film
Le magazine de la création cinéma / télévision / multimédia
40, rue Milton, 75009 Paris
Tél. 01 53 20 49 50 - www.ifdiffusion.com

Broadcast
Le mensuel des nouvelles technologies audiovisuelles
150, Rue Gallieni, 92644 Boulogne Cedex
Tél. 01 41 86 86 86 - www.broadcast.fr

Sonovision
Production, postproduction et diffusion des images et des sons
11, Rue Charles Schmidt, 93400 Saint-Ouen
tél. 01 41 66 62 00 - www.sonovision.com

EDITEURS DE GUIDES TECHNIQUES, CATALOGUES OU GUIDES ANNUAIRES

IRMA
L'Irma édite ou co-édite de nombreux guides techniques et pratiques sur le spectacle vivant tels que :
- L'Officiel de la musique
- Profession entrepreneur de spectacles
- Microphones et techniques d'enregistrement
- L'isolation, la correction acoustique et le monitoring
- les mémentos du spectacle : La pyrotechnie / La sécurité de l'individu au travail / Le levage et ses moyens / Enregistrer un spectacle

IRMA
22, Rue Soleillet, 75980 Paris cedex 20
Tél. 01 43 15 11 11
www.irma.asso.fr

LA RÉGIE
Développant une mission d'information auprès des acteurs culturels, LA RÉGIE édite des guides techniques, cahiers et guides annuaires tels que :
- L'ABC de la sécurité dans le spectacle
- L'ABC de la sonorisation
- L'ABC Exposer les arts plastiques
- le livret « Trop Puissant » sur les risques auditifs liés à l'écoute de musique amplifiée

REGIE CULTURELLE REGIONALE
Carrefour de la Malle, CD 60D
13320 Bouc-Bel-Air
Tél. 04 42 94 92 00
www.laregie-paca.com

Retrouvez nos éditions téléchargeables
sur le site
www.laregie-paca.com

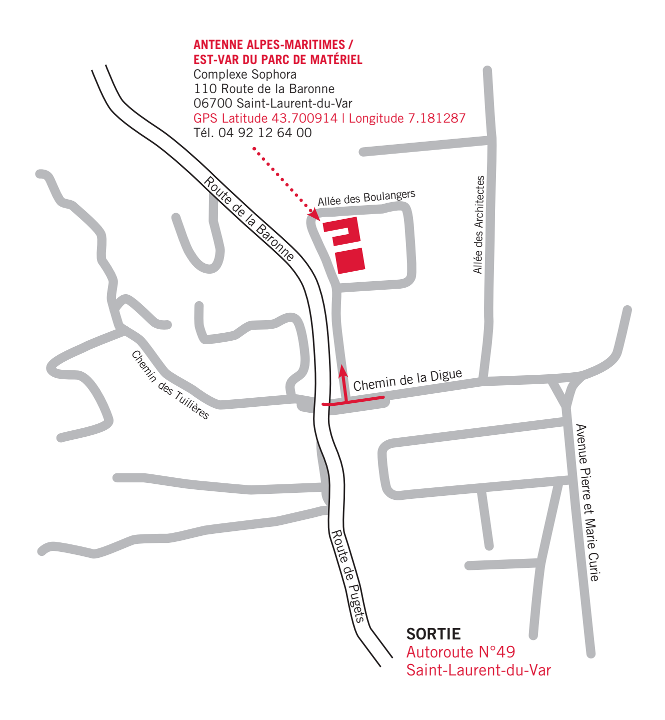
plan d’accès



Route de Rans - Carrefour de la Malle
CD 60 D - 13320 Bouc-Bel-Air
Tél. 04 42 94 92 00
Fax 04 42 94 92 01
contact@laregie-paca.com
www.laregie-paca.com
la régie culturelle régionale
vers Aix-en-Provence
sortie Bouc-Bel-Air
sortie Luynes
N8
A51
sortie Bouc-Bel-Air Gardanne
Décathlon
vers Gardanne
LA RÉGIE
Leclerc
CD6
N8 vers Septèmes-les-Vallons Marseille
SORTIE N°1 PLAN DE CAMPAGNE
puis suivre Bouc-Bel-Air Gardanne
A7 vers Lyon Avignon Montpellier Fos-sur-Mer
A51
A7 vers Marseille
LA RÉGIE
Coordonnées GPS
Latitude : 43.4270529
Longitude : 5.3857471

plan d'accès

antenne Alpes-Maritimes / Est-Var



DEMANDE DE MATÉRIEL

fiche de renseignements

à joindre obligatoirement à toute demande de matériel**
Aucune demande ne sera traitée sans cette fiche de renseignements

Nom de l'emprunteur*	
N° utilisateur*	☐ Collectivité ☐ Association ☐ Etablissement public
Adresse postale*	
Tél.	Email*
Fax	Contact*

Nature de la manifestation*

☐ pratique amateur ☐ professionnelle
☐ théâtre ☐ musique classique ☐ musique amplifiée ☐ danse
☐ exposition ☐ projection ☐ tournage cinéma ☐ autres
....

Intitulé de la manifestation, titre du spectacle, titre du film*

Spectacle vivant

Lieu(x) de représentation *	
Date(s) et heures	
Prix des places	
Nombre de spectateurs attendus	

Cinéma

Nom du réalisateur	
Type de film	
Lieu du tournage	
Sujet du film	
Date de prise en charge du matériel *	
Date de retour du matériel *	

** À remplir impérativement*
*** Les demandes faites auprès de LA RÉGIE pour la première fois doivent être accompagnées des statuts de l'association de la parution au JO et de la liste des membres du bureau.*

Date...Signature..

DEMANDE DE MATÉRIEL

Nom de l'utilisateur	
N° utilisateur*	
Lieu de retrait et de retour * ** Il doit être identique*	☐ Bouc-Bel-Air (13) ☐ St-Laurent-du-Var (06)
Date de retrait du matériel	
Date de retour du matériel	

quantités	**références**	**désignation**